

colloque

dimanche 22 mai 2016

Les archives disponibles sur le génocide des Tutsi au Rwanda : cartographie et typologie

Dans le cadre de la 22^e commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda

Du fait de la prégnance de l'oralité dans l'ordonnance des actes à perpétrer et de la tentative d'effacement des preuves par les bourreaux, il faut faire le point sur les mesures prises par les nouvelles autorités pour conserver les documents. Il s'avère impérieux d'effectuer un repérage des archives (son, image, article de presse, télégramme diplomatique, mais aussi des témoignages de rescapés, religieux, journalistes, diplomates, humanitaires...).

Le témoignage comme preuve

→ 9 h 30

Ouverture

Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah

→ 10 h

Le rôle de l'archive dans le combat militant

et historique: natures, statuts et apports

Présidence:

Marcel Kabanda, historien, président Ibuka France

Jean-Pierre Chrétien, historien, directeur de recherche CNRS

Serge Klarsfeld, historien, FFDJF

Yves Ternon, historien, université Paris 4

→ 12 h

Recueil et usage du témoignage oral. Médias, thérapies, filmages

Présidence: **Alain Ngirishuti**, vice-président Ibuka France

Hélène Dumas, historienne, CNRS, LAM

Emilienne Mukansoro, psychotérapeute à Muhanga (Rwanda)

Freddy Mutanguha, directeur du Kigali Memorial Center (KMC) à Gisozi (Rwanda)

Dimensions internationales des archives

→ 14 h 30

Quelle postérité pour les archives judiciaires

Présidence: **Stéphane**

Audoine-Rouzeau, historien, directeur d'études, EHESS

Jean-Damascène Bizimana, secrétaire exécutif de la CNLG (Commission nationale de lutte contre le génocide)

François-Xavier Nsanzuwera, avocat auprès de la chambre d'appel, bureau du procureur du TPIR

Ornella Rovetta,

post-doctorante en histoire contemporaine, Université libre, Bruxelles

→ 16 h 30

Accès et valorisation des archives publiques et privées

Présidence: **Jean-François**

Dupaquier, journaliste, écrivain

Pierre Brana, corapporteur à la Mission d'information parlementaire sur le Rwanda en 1998

Florent Geel, responsable du bureau Afrique de la FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'homme), ONG internationale de défense des droits humains

Jean-Christophe Klotz, journaliste, réalisateur

→ 18 h

Conclusion

Bilan des sources et définition de critères appropriés pour la création d'un fonds documentaire sur le génocide des Tutsi

Rémi Korman, doctorant, centre de recherches historiques (CRH)

Florent Piton, doctorant, CESSMA, université Paris 7 - Diderot

En partenariat avec



Entrée libre sur réservation